

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 09.10.2026
Visible par le public jusqu'au: 09.10.2029
Numéro de publication: BA-VS05-0000024294

Entité de publication



Commune de Fully - Constructions, Rue de l'Eglise 46, 1926 Fully

Demande d'autorisation de construire - Installation d'une pompe à chaleur air/eau intérieure en remplacement d'une chaudière à mazout, Fully

Titre du projet de construction

Installation d'une pompe à chaleur air/eau intérieure en remplacement d'une chaudière à mazout

Numéro pour consultation eConstruction

e14231dd

Requérant(e)

Jean-Marc Carron

Auteur(e) de plans

Simon Pellouchoud

Auteur(e) de plans - Entreprise

Pellouchoud & Cie Electricité-Chauffage

Parcelle

Parcelle 550, No Folio 3, Lieu-dit La Fontaine

Coordonnées

2'574'952 1'109'860

Propriétaire

Jean-Marc Carron

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone village

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction, auprès de l'administration

communale, les jours ouvrables de 08h00 à 11h30. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction ou formulées par écrit et adressées par courrier (le timbre postal faisant foi) à la Commune de Fully, Rue de l'Eglise 46, 1926 Fully, dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Fully
Rue de l'Eglise 46
1926 Fully

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 09.11.2026